

ARRETE DU MAIRE

PORTANT SUR LA FIBRE, PAS DE TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

Le Maire de la commune d'OLLAINVILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1 & L2213-6.1

VU le Code de la Voirie Routière, et notamment les articles L 115-1, L141-11 et R115-1 & 2

VU le Code de la Route, et notamment les articles L411-1 à L411-7

CONSIDÉRANT que l'intervention nécessite une circulation alternée, une vitesse à 30 km/h

ARRETE N°33-ST-26

ARTICLE 1 : La Société **CIRCET/FREE 83210 SOLLIES-PONT** est autoriser à intervenir sur la fibre 41 Rue de la Source à OLLAINVILLE.

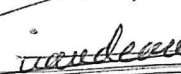
ARTICLE 2 : Les travaux auront lieu du 13 avril 2026. Durée des travaux prévisionnel 3 jours

ARTICLE 3 : L'entreprise se charge de mettre en place la signalisation, une interdiction de stationner pour les véhicules légers et poids lourds, neutralisation de trois places de stationnement au droit du chantier pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 4 : - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ÉGLY,
- Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale d'OLLAINVILLE,
- Monsieur le Directeur de la société **CIRCET/FREE**,
- Monsieur le Maire, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Fait à Ollainville, le 02 AVRIL 2026

Le Maire,



Jean-Michel GIRAudeau



Le 02 avril 2026

CIRCET

Mm Coulibaly Astou
269 Avenue lion
83210 Sollies-pont

N/REF: LH/JMG-N°33/2026

Objet : Travaux Circet/Free– 41 Rue de la Source -

Affaire suivie par Monsieur Laurent HICQUEL, Responsable du Service Voirie

Madame,

En réponse à votre courriel du 26 MARS 2026, je vous informe que vous avez l'autorisation de réaliser les travaux de fibre 41 rue de la Source à OLLAINVILLE.

Toutefois, il vous faudra respecter scrupuleusement les prescriptions techniques particulières aux travaux sur le trottoir et la chaussée dont vous trouverez ci-joint l'arrêté.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Michel GIRAudeau

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le Demandeur

Particulier

Service Public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom: COULIBALY Prénom: Astou
Dénomination: CIRCET /FREE Représenté par: _____
Adresse Numéro: 269 Extension: Avenue Nom de la voie: Lion
Code Postal: 8 3 2 1 0 Localité: Solliès-Pont Pays: France
Tél bureau: 0 4 7 2 4 3 5 3 6 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger: + 0 3 3
Courriel: astou.coulibaly@circet.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Raison sociale: FOUQUET Marine
Dénomination: _____ Représenté par: _____
Adresse Numéro: 13 Extension: RUE Nom de la voie: DE LA ROCHE
Code Postal: 9 1 3 4 0 Localité: OLLAINVILLE Pays: France
Téléphone: _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger: + 3 3
Courriel: _____ @ _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée: Autoroute n°: _____ Route Nationale n°: _____ Route Départementale n°: _____ Voie Communale n°: _____
Hors agglomération w En agglomération
Point de repère (PR) routier d'origine d'application: _____ + Point de Repère (PR) routier de fin d'application: _____ +
Adresse Numéro: 41 Extension: RUE Nom de la voie: DE LA SOURCE
Code Postal: 9 1 3 4 0 Localité: OLLAINVILLE Pays: France

Nature et date de travaux

Permission de voirie antérieure: Oui Non Si oui indiquer la référence: _____
Description des travaux: Nous avons besoin d'un arrêté de circulation pour intervenir

Pas de travaux de génie civil

Date prévue de début des travaux: 1 3 / 0 4 / 2 0 2 6 Durée des travaux (en jours calendaires): 0 3 jrs

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires): 0 3 jrs Date de début de réglementation: 1 5 / 0 4 / 2 0 2 6
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné: Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissant
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture de la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée: Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée: Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée Largeur de voie maintenue _____
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s): _____

Interdiction de:

Circuler

Vehicules légers

Poids lourds

Stationner

Vehicules légers

Poids lourds

Depasser

Vehicules légers

Poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens):

circulation alternée

vitesse limitée à 30kmh

Autres précisions:

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par:

Le demandeur une entreprise spécialisé

Nom: _____ Prénom: _____

Dénomination: **CIRCET** Représenté par: **COULIBALY Astou**

Adresse Numéro: **269** Extension: **AVENUE** Nom de la voie: **Lion**

Code Postal: **8 3 2 1 0** Localité: **Solliès-Pont** Pays: **FRANCE**

Téléphone: **0 4 7 2 4 3 5 3 4 7** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger: **+ 3 3**

Courriel: **astou.coulibaly @ circet.fr**

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant:

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000eme Plan de travaux 1/200 ou 1/500eme Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000eme

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **Solliès-Pont** le: **2 6 / 0 3 / 2 0 2 6**

Nom: **COULIBALY** Prénom: **Astou** Qualité: **Chargée CA et relation client**